

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Février 2024

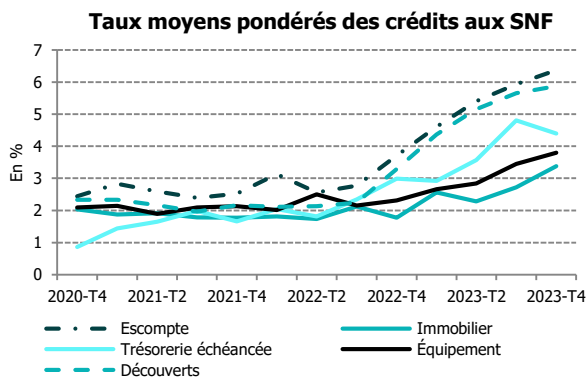
# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

## 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023

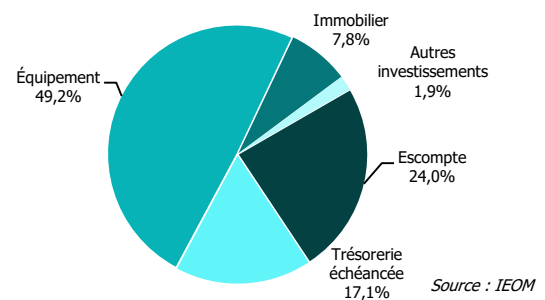
### LES TAUX MOYENS AUX ENTREPRISES CONTINUENT D'AUGMENTER A L'EXCEPTION DES CREDITS DE TRESORERIE, MAIS RESTENT INFÉRIEURS A CEUX DE L'HEXAGONE

- Au dernier trimestre 2023, le taux moyen des **découverts** atteint 5,87 %, soit +22 points de base (pb) sur 3 mois.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie**, se contracte de 41 pb à 4,40 %. En moyenne, ils sont consentis pour un montant de 23 millions de F CFP (+55 % sur trois mois) et leur durée moyenne est de 8 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement**, s'accroît de 35 pb. D'un montant moyen de 78 millions de F CFP (-28 % sur 3 mois), ils sont remboursables en moyenne en 11,5 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers**, 3,38 %, connaît la hausse la plus marquée : +66 pb sur 3 mois. Quasi-exclusivement à taux fixe, ils sont souscrits pour un montant moyen de 50 millions de F CFP (+26 %) et sur une durée moyenne de 18 ans.
- Les conditions débitrices appliquées aux entreprises polynésiennes s'avèrent toujours plus avantageuses que pour la Nouvelle-Calédonie et la France entière, quelle que soit la nature des crédits.

### Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



**Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)**

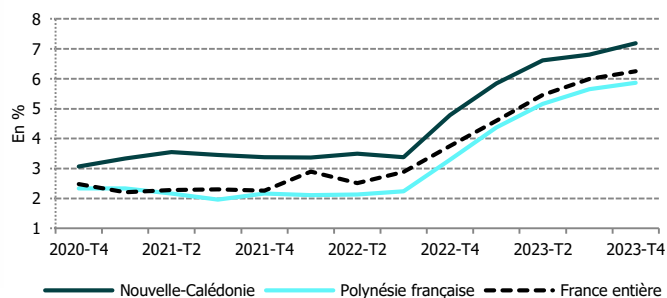


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2023		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2023		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone
<b>Découverts</b>	5,87	6,25	5,65	5,99	-	-	-	-	-	-
<b>Trésorerie échancée</b>	4,40	4,69	4,81	4,59	94	27	18	19	5,85	2,99
<b>Équipement</b>	3,80	4,58	3,45	4,37	139	115	98	78	4,50	4,52
<b>Immobilier</b>	3,38	4,16	2,72	3,84	217	196	98	92	-	-

Sources : IEOM, BDF, Collecte RUBA

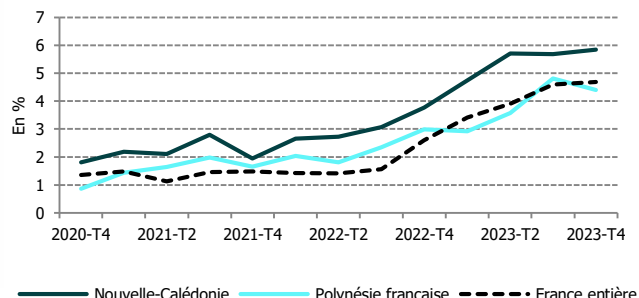
# Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

## Découverts



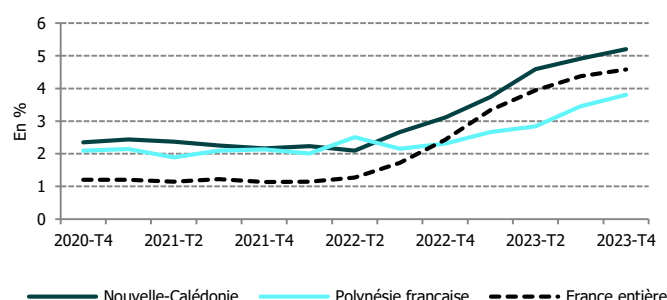
Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

## Trésorerie échéancée



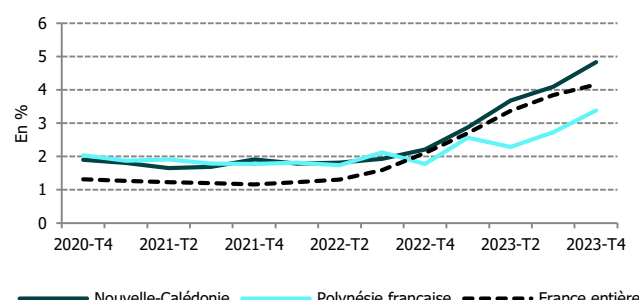
Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

## Équipement



Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

## Immobilier



Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée, sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête, réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.